

Rapport d'activités 2024

Les activités associatives et scientifiques réalisées en 2024 par les bénévoles, les adhérents, le Conseil d'Administration et les salariés sont présentées dans le rapport ci-dessous. Il a été validé lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2024.

[Découvrir le rapport d'activité 2024](#)

Assemblée Générale

Le GEMEL-Normandie a présenté ses activités et son bilan financier 2024 lors de son Assemblée Générale, qui s'est tenue le 18 juin 2025 à la station marine de Luc-sur-Mer. Au total, 18 personnes étaient présentes. 65 % des adhérents étaient représentés et ont approuvé à l'unanimité le rapport moral ainsi que le rapport financier. Le Conseil d'Administration n'a pas été renouvelé, ses membres ayant été élus en juin 2024 pour un mandat de trois ans.

[Consulter le procès verbal](#)

Changement au niveau du Conseil d'Administration

Amélie Lehuen, trésorière de l'association depuis 2021, a annoncé son départ aux adhérents lors de l'Assemblée Générale. Le GEMEL-Normandie tient de nouveau à la remercier pour son implication. Son investissement a permis de renforcer l'autonomie des salariés dans la gestion administrative, ou encore de mettre en place des outils efficaces pour améliorer le pilotage et le fonctionnement de la vie associative, assurant la pérennisation de l'association.

! \ De ce fait, une place est à pourvoir au sein du CA jusqu'à la fin du mandat (2 ans). Plus d'informations sur la fonction d'un membre du CA, dans la rubrique "[Rejoindre le CA](#)".

Rejoindre le Conseil d'Administration

Quel est leur rôle ? Les membres du CA sont à la fois bénévoles et adhérents. Ils prennent des décisions concernant l'association, en accord avec ses statuts et participent à son fonctionnement. Ils peuvent également représenter l'association lors des différentes instances consultatives.

Comment ? Ils se réunissent une fois par mois avec les salariés pour faire le point sur les actualités, les besoins de l'association et prendre des décisions pour son bon fonctionnement. Il est possible d'assister à cet échange de 1h, en présentiel ou en visioconférence, si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la station marine de Luc-sur-Mer.

Vous parlez de quoi ? Les échanges sont vastes. Ils concernent aussi bien les événements et animations à venir, que les besoins pour réaliser les actions administratives, associatives ou scientifiques. Parfois, les membres du CA se proposent de prendre en charge une tâche pour participer au fonctionnement de la vie associative (recherche de devis, gestion des entretiens individuels...).

Il faut être présent à chaque fois ? A chaque réunion, nous convenons de la prochaine rencontre pour maximiser les chances d'être tous réunis. Il arrive que certains ne soient pas présents et ce n'est pas grave. Un compte-rendu est transmis à l'ensemble des membres du CA, les jours suivants la rencontre.

Ca reste un peu flou ? Pas de problème. Vous pouvez assister à une des réunions afin de voir son déroulement puis échanger avec les administrateurs pour qu'ils puissent répondre à vos questions.

Intéressez ? Envie de participer à une réunion ou de rejoindre le CA ?
Ecrivez-nous sur infos@gemel-normandie.org

Collecte de déchets

Deux ramassages de déchets sur les plages de Luc-sur-Mer, organisés par l'association, auront lieu le sam. 26 juil. à 15h15 et le sam. 9 août à 14h30. Vous recevrez plus d'informations prochainement. **Si vous êtes déjà intéressé, écrivez-nous sur infos@gemel-normandie.org.**